

- aider à trouver des renseignements sur le crédit et d'autres aspects commerciaux d'éventuels partenaires commerciaux à l'étranger,
- aider à résoudre les problèmes relatifs aux droits de douane, aux taxes ou aux changes étrangers,
- renseigner sur la situation du commerce extérieur, des affaires et des finances d'un pays et sur les pratiques dans ce pays, et
- aider et conseiller dans la recherche de partenaires pour créer des coentreprises ou pour fabriquer un produit sous licence.

On vous recommande d'élaborer un plan de commercialisation systématique et de communiquer seulement avec les délégués commerciaux qui s'occupent du marché que vous visez. Pour vous faire aider à élaborer votre plan de commercialisation, communiquez avec le centre du commerce international le plus proche.

Pour de plus amples renseignements, consultez le *Répertoire du Service des délégués commerciaux du Canada* du ministère. On y trouve l'adresse complète, les numéros de téléphone et de télécopieur, ainsi que d'autres données sur tous les délégués commerciaux au Canada et à l'étranger.

S'adresser au centre du commerce international le plus près de chez vous (voir le feuillet 4) ou à

InfoExport

Ligne sans frais : 1-800-267-8376;

Appels locaux d'Ottawa : 944-4000

Télécopieur : (613) 996-9709

Canada